



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX DU QUÉBEC
TENUE LE VENDREDI 14 AOÛT 2020**

**4.1.7 Adoption d'une proposition quant à la nomination de l'auditeur 2020-2021 en
prévision de l'AGA du 24 octobre 2020**

RÉSOLUTION 2021-CA-038

CONSIDÉRANT que l'Ordre a accordé un mandat de cinq (5) ans aux auditeurs actuels Poirier & Associés Inc., le 22 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et des finances de l'Ordre émet une recommandation quant à la nomination des auditeurs pour les états financiers 2020-2021;

CONSIDÉRANT que l'article 104 du *Code des professions* prévoit qu'au cours de l'assemblée générale annuelle, les membres présents nomment les auditeurs chargés de vérifier les livres et les comptes de l'Ordre;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 62 du *Code des professions*, il est prévu que le Conseil d'administration exerce ses pouvoirs par résolution.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le Conseil d'administration recommande à l'Assemblée générale annuelle de l'OTSTCFQ la nomination de la firme Poirier & Associés Inc., comme auditeur des états financiers pour l'exercice 2020-2021 et que la fixation de sa rémunération soit laissée à la discrétion du comité d'audit et des finances conformément aux prévisions budgétaires 2020-2021.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,

Fait à Montréal, ce 25^e jour du mois d'août 2020.

M^e Nathalie Parent, notaire
Secrétaire
Ordre des travailleurs sociaux et des
thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec